

Le meilleur des CE, c'est fini ...

25/09/2017 – IL – SCE

... sauf si vous votez CFE-CGC Orange aux prochaines élections professionnelles !

La CFE-CGC est la seule organisation syndicale d'Orange à défendre le modèle efficace de gestion du CE mis en œuvre depuis 2007. Vos élus font le maximum pour améliorer en permanence la défense de vos intérêts, la gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC), et les outils mis à votre disposition pour vous restituer le maximum des subventions versées par la Direction. **Alors renouvez votre confiance envers vos collègues de la CFE-CGC Orange** qui œuvrent sans relâche à vos côtés pour conserver vos droits, et obtenir des accords qui répondent davantage à vos demandes. **Toujours sans compromis, ni compromission, avec pour cap votre protection, celles de vos droits et de vos emplois.**

► Renoncerez-vous aux avantages du CE de SCE?

Depuis 3 mandatures au CE de SCE, la majorité que vous avez donné à la CFE-CGC Orange a permis de pérenniser une politique de redistribution qui s'avère la plus efficace du groupe Orange. Equité, solidarité, facilité, liberté... C'est un système novateur de distribution dont vous bénéficiez aujourd'hui, système que d'autres comités d'entreprises en dehors du groupe commencent à mettre en œuvre.

La CFE-CGC est pionnière dans ce mode de gestion vertueux :

- ♦ elle vous **place au centre des engagements du CE** en terme de distribution, en vous proposant un large éventail de solutions pour vous permettre de bénéficier des services qui vous plaisent et des subventions pour les activités qui vous importent vraiment,
- ♦ **elle permet une redistribution optimale**, avec un taux inégalé de 99 % du budget qui vous est reversé,
- ♦ elle **respecte votre vie privée** : vous n'avez pas à faire état de vos revenus ou de votre situation fiscale au travers d'un Quotient Familial et d'une feuille d'impôt,
- ♦ **elle ne vous demande jamais d'avancer le moindre euro** : même si vous avez un budget serré, vous pouvez ainsi profiter pleinement de toute votre subvention.

Nous cherchons toujours les meilleures pratiques pour vous rendre le meilleur service et le maximum de budget :

- ♦ grâce à un système de commande en ligne 100% dématérialisé, vos élus CFE-CGC Orange ont fait baisser une nouvelle fois les frais de gestion.
- ♦ la CFE-CGC Orange est la seule à fournir des heures syndicales pour aider à la gestion et permettre la distribution partout en province. Plus de 10 emplois temps-plein sont ainsi économisés, ramenant les frais de gestion autour de 1%. En comparaison **les autres CE d'Orange ont des frais de 15 à 30%**, qui viennent en déduction de ce qui est reversé aux personnels.

Cet argent vous le touchez aujourd'hui. Préférez-vous le voir gaspillé en frais administratifs ?

97% des personnels profitent de leurs droits ASC à SCE mais seulement 70% votent, faisant porter un risque sur l'avenir de la gestion du CE

Vous souhaitez que votre CE continue de fonctionner toujours mieux, et conserver des élus pleinement investis dans leurs deux missions : vous défendre et vous servir ?

Un seul choix, **voter CFE-CGC Orange.**

C'est votre voix qui nous donne les moyens d'agir pour gérer le CE à moindre coût

► 330€ pour tous en fin de mandature : ce n'est pas un tour de passe-passe!

Aujourd'hui votre compte personnel au CE de SCE vient d'être **augmenté exceptionnellement de 330€**. Comment ce budget est-il calculé et pourquoi seulement maintenant ?

- ♦ **Nous vous redistribuons l'intégralité des avantages négociés avec nos fournisseurs**

En début de mandature, nous avons signé avec certains de nos prestataires des conditions contractuelles permettant une remise de fin de contrat, comme c'est l'usage dans presque tous les Comités d'Entreprise. Ces clauses s'activent en fonction des commandes passées vers ces prestataires. Comme nous vous laissons toujours le choix de ce que vous souhaitez faire de vos prestations, nous ne pouvons pas savoir à l'avance quelles sommes pourront être atteintes pour calculer les remises. Nous arrivons en fin de contrats, avec une vision claire des sommes réellement engagées, ainsi que des lignes budgétaires non consommées qui peuvent donc vous être reversées.

Qui d'autre restitue cet argent aux personnels en fin de mandature ? Comparez avec vos collègues dans d'autres entités.

♦ **Nous assurons une gestion budgétaire rigoureuse et transparente**

Nous gérons le CE en « bon père de famille ». Les budgets prévisionnels sont établis pour garantir notre capacité à assurer la disponibilité de toutes vos prestations.

Les incertitudes budgétaires sur la restauration collective nous incitent à la plus grande prudence, au vu des montants concernés et de l'incapacité de la Direction à enrayer les dysfonctionnements. Au fil du temps, il est possible que nous parvenions à vous restituer davantage.

♦ **Nos combats judiciaires vous rendent ce que l'entreprise voulait vous soustraire : vos droits**

Depuis 10 ans, nos différentes actions devant les tribunaux ont permis la récupération des budgets que la Direction avait économisés sur votre dos ! L'exemple le plus marquant est celui de la restauration : **plus de 1,4 millions obtenus et redistribués en 2014, et plus de 30 millions d'euros que nous réclamons encore aujourd'hui.** Malgré la jurisprudence, aucun autre syndicat n'a souhaité défendre vos droits pour récupérer ces sommes. Ont-ils négocié autre chose en sous-main à leur propre bénéfice ?

▶ **Restauration : vous en avez tous bénéficié !**

La simplification du barème de subvention en RIE et l'augmentation du compte personnel grâce aux gains de gestion sur la restauration, nous les avons votés seuls. Tous les élus des autres syndicats se sont abstenus.

Voulez-vous vraiment élire des représentants qui s'abstiennent quand il s'agit de voter pour augmenter vos droits ?

Votre CE a repris le pilotage du budget restauration sans réclamer l'organisation de l'activité afin de ne pas déstabiliser un système en place. Cette reprise du budget a permis de faire baisser la fraude (aux subventions indûment accordées, aux loyers prohibitifs facturés par la Direction pour les locaux...).

Une fois cet assainissement terminé, nous nous battons pour que la qualité fasse pleinement partie du cahier des charges de nos restaurants, aujourd'hui pilotés par une Direction qui ne tient pas compte de vos retours sur cette qualité déplorable.

Alors qu'on nous a accusés de vouloir fermer les cantines, tout le monde continue de manger à SCE. Demain, si nous avons votre soutien, nous nous battons pour améliorer la qualité, et l'environnement dans vos restaurants.



Classification	Augmentation compte personnel en janvier 2017
A	+200€
B	+190€
C	+160€
D	+130€
Dbis	+100€
E	+70€
F	+40€
G	+10€

Depuis janvier 2017, vous bénéficiez d'une subvention majorée pour tous pour déjeuner, et d'une augmentation de votre compte personnel, que vous mangiez ou non à la cantine !

Souhaitez-vous que nous poursuivions notre combat pour récupérer les dizaines de millions détournés sur la restauration ?

Voulez-vous un CE fort et indépendant, qui n'a de compte à rendre qu'à vous, et bénéficie à tous les personnels ?

Alors, votez CFE-CGC Orange !

Notre engagement permanent : vous défendre et faire valoir vos droits. Demain, si la CFE-CGC Orange perd la majorité au CE de SCE, tout s'arrête !

La gestion actuelle et la récupération de 30 millions d'euros supplémentaires sont en jeu.

Voulez-vous tout perdre ?

Vos correspondants

- Arnaud Résillot – 06 30 52 22 96
- Isabelle Durant – 06 30 48 79 22
- Gil Procureur – 06 81 03 95 46
- Claire Sévier – 06 79 87 18 24



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
 abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
 tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

